

RAPPORT MENSUEL CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Municipalité de Labelle
Activités de juin 2020



Introduction

La Municipalité de Labelle a mandaté GDG Environnement pour exécuter le contrôle biologique des insectes piqueurs sur son territoire.

Ce rapport vous informe sur le déroulement des opérations du mois de juin 2020. Le mandat consiste à réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, en effectuant le contrôle des larves à l'aide de larvicide biologique avec un taux d'efficacité de plus de 80%. Le contrôle s'effectue à partir de l'émergence des larves, et se poursuit jusqu'au 31 août.

Le printemps 2020 a connu un déroulement exceptionnel compte tenu des événements reliés à la pandémie de Covid-19. Dès le début des événements, GDG Environnement a entrepris les démarches auprès des autorités ministérielles compétentes pour assurer le bon déroulement des opérations printanières. Ainsi, selon le ministère de l'Économie et de l'Innovation, GDG Environnement fait partie des entreprises prioritaires pouvant continuer à fournir ses services, tout en favorisant le télétravail et en mettant en place toutes les précautions nécessaires liées à la Covid-19.

Avancement des opérations

Bien que le mois de juin ait été particulièrement sec, les précipitations ont été suffisantes pour causer une remise en eau favorable au développement du moustique. Des pluviomètres installés et suivis par les employés de GDG Environnement permettent de faire un suivi précis des précipitations selon différents secteurs clés de la municipalité. Le troisième traitement a donc été effectué pour le moustique du 17 au 18 juin.

Le troisième traitement pour la mouche noire a débuté le 4 juin et s'est poursuivi jusqu'au 10 juin.

La quatrième séquence de traitement pour la mouche noire a débuté le 18 juin et s'est échelonnée jusqu'au 24 juin.

Le second traitement de la rivière Rouge a été effectué le 17 juin.

Sommaire des traitements

Moustiques

Traitement	Début	Fin
3	17 juin	18 juin

Mouches noires (ruisseaux)

Traitement	Début	Fin
3	4 juin	10 juin
4	18 juin	24 juin

Mouches noires (rivière Rouge)

Traitement	Date
2	17 juin

Avis fauniques et exclusions

Aucun traitement n'est effectué sur les terrains privés lorsqu'un citoyen a signifié son refus pour le traitement biologique sur sa propriété.

Résultats des tests de nuisance

Les tests de nuisance ont débuté le 4 juin. Ces tests sont effectués dans trois stations à l'intérieur de la zone protégée, et un témoin de la Municipalité est présent. Des tests sont aussi effectués dans deux stations à l'extérieur de la zone protégée, afin de pouvoir comparer les résultats.

Résultats des tests de nuisance à Labelle

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Heure	Zone non protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Efficacité
04-06-2020	19:06	Décharge lac caribou	11	38	18:55	moyenne 1	108	475	91,6%
	18:43	Près du bureau d'accueil touristique	0	11	19:55	moyenne 1	108	475	98,1%
	17:55	Chemin Chadrofer	0	68	20:55	moyenne 1	108	475	88,3%
08-06-2020	18:28	Rue du Moulin	0	4	17:50	moyenne 2	213	695	99,6%
	17:59	Chemin de la Montagne-Verte	0	44	17:50	moyenne 2	213	695	95,2%
	17:05	Chemin Lac de Abies	0	10	17:50	moyenne 2	213	695	98,9%
18-06-2020	18:14	Stationnement chemin de la Mine	0	8	18:00	moyenne 3	26	228	96,9%
	17:33	199 Chemin de la Dame	0	5	18:00	moyenne 3	26	228	98,0%
	16:52	Chemin lac belanger	0	7	18:00	moyenne 3	26	228	97,2%
Moyenne pour la saison:			1	22			116	466	96,0%
* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes									
							MS	MN	
moyenne 1 :	Chemin Lacoste, s 1.4 km du chemin St-Cyr (Rivière Rouge) (521 IP)						1	643	
	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable) (644 IP)						215	306	
							Moyenne	108	475
							MS	MN	
moyenne 2 :	Chemin Lacoste, s 1.4 km du chemin St-Cyr (Rivière Rouge) (292 IP)						11	281	
	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable) (1523 IP)						415	1108	
							Moyenne	213	695
							MS	MN	
moyenne 3 :	Chemin Lacoste, s 1.4 km du chemin St-Cyr (Rivière Rouge) (171 IP)						0	17	
	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable) (490 IP)						52	438	
							Moyenne	26	228

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

GDG Environnement a mis en place une ligne Info-moustique qui permet à tout résident ayant des questions de communiquer directement avec le coordonnateur du programme. Treize demandes d'inspection ont été reçues en juin. Les citoyens ont été recontactés par le coordonnateur en moins de 48h et une visite a été effectuée.

Appels reçus sur la ligne Info-moustique en juin

Date	Adresse	Motif
1 juin	16478 chemin du Lac Labelle	Demande d'information
11 juin	775 rue Alarie	Nuisance
15 juin	51 rue Alarie	Nuisance
16 juin	21 rue des Draveurs	Nuisance
17 juin	13265 route 117	Nuisance
17 juin	2754 chemin du Petit-Lac-Caribou	Nuisance
19 juin	110 chemin Édouard-Sévigny	Nuisance
22 juin	13 rue du Camping	Nuisance
22 juin	359 chemin du Lac Brochet	Nuisance
22 juin	51 rue Alarie	Demande d'information
23 juin	130 chemin de la Dame	Nuisance
23 juin	4570 chemin du Lac Labelle	Nuisance
30 juin	893 chemin du Lac Labelle	Nuisance

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet